



الجامعة التونسية للتّيس

Fédération Tunisienne de Tennis

Commission d'Organisation

Direction Technique Nationale

Critériums Nationaux des Lutins(es)

Saison 2024-2025

- L'objectif des critères des lutins est de promouvoir la pratique du tennis chez les jeunes joueurs tout en offrant un cadre compétitif adapté à leur développement.
- Pour des raisons d'organisation et de logistique, la DTN sera responsable de fixer le calendrier et de désigner les clubs qui organiseront les critères régionaux et nationaux.
- Chaque club affilié peut organiser un maximum d'un critérium par saison. Toutefois, la DTN peut attribuer des critères supplémentaires aux clubs en cas de besoin.
- Les critères seront organisés les week-ends, à la fois au niveau régional et national.
- Les joueurs peuvent s'inscrire simultanément à deux critères se déroulant le même week-end, avec des tirages au sort distincts et des poules séparées pour chaque critérium.
- Les joueurs doivent s'inscrire uniquement dans la zone correspondant à leur club d'affiliation pour les critères régionaux.

- Les joueurs inscrits dans une zone ne peuvent pas participer aux compétitions d'une autre zone.
- Les critères nationaux sont ouverts à tous les joueurs, quelle que soit leur zone d'appartenance.
- Un rassemblement national des lutins sera organisé à la fin de la saison.
- Le club organisateur prend en charge les indemnités, les frais de déplacement et d'hébergement du juge-arbitre, des arbitres de chaise, ainsi qu'un prix pour chaque participant (médaille et diplôme).
- Les balles de la compétition sont à la charge du club organisateur.
- Le club organisateur doit fournir une sonorisation pour l'appel des matchs au juge-arbitre.
- Le club organisateur doit soumettre à la FTT, un mois avant la date du critérium, un projet de fiche d'information (Fact-Sheet) dûment rempli, qui sera corrigé et validé par la FTT. Cette fiche sera ensuite publiée sur le site web de la FTT (www.ftt.tn) au plus tard 21 jours avant le début de la compétition.
- Le tirage au sort du critérium se fait au siège de la FTT. Cependant, les clubs qui souhaitent organiser le tirage au sort chez eux doivent l'indiquer sur la fiche d'information et s'engager à fournir les conditions nécessaires à son bon déroulement. Dans ce cas, le club organisateur prend en charge les frais de transport et d'hébergement des juges-arbitres.
- Les poules et les convocations pour les premières rencontres seront publiées sur le site internet de la FTT (www.ftt.tn) 5 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur s'engage à faire disputer tous les matchs du tournoi sur ses propres courts.
- La FTT désignera le juge-arbitre ainsi que les arbitres de chaise (en fonction de l'infrastructure).
- Les catégories pour l'année 2025 sont :
 - a)** Garçons 2018 – Filles 2018 – Garçons 2017 – Filles 2017.
 - b)** Les natifs de 2018 (7 ans) joueront sur un court de 15,40 m de longueur et 6,40 m de largeur avec des balles rouges (Stage 3) de mini tennis. La hauteur du filet sera de 0,80 m.
 - c)** Les natifs de 2017 (8 ans) joueront sur un court de 18 m de longueur et 8,23 m de largeur avec des balles orange (Stage 2) de mini tennis.

- Le nombre de participation par joueur est limité à 12 critères par saison.
- La compétition se déroulera selon un système de poules. Toutefois, en cas de force majeure, le format de la compétition peut être modifié.
- Les matchs se joueront en un set de 4 jeux avec un tie-break de 7 points à 3 partout pour les catégories 7 et 8 ans.
- Les clubs sont priés de former leurs jeunes joueurs aux règles du jeu et de valider l'inscription uniquement pour ceux qui maîtrisent suffisamment ces règles afin de faciliter le déroulement des rencontres.
- La DTN peut suspendre la participation des joueurs qui ne possèdent pas le niveau nécessaire.
- Tout joueur possédant une licence fédérale et un compte IJIN peut s'inscrire aux critères organisés sous l'égide de la FTT. Toutefois, seul le club est habilité à retirer l'inscription de ses joueurs si nécessaire, et uniquement via l'inscription en ligne sur le site web de la FTT (www.ftt.tn), en respectant les délais d'ouverture et de fermeture des inscriptions (aucune inscription par fax ne sera acceptée).
- Les frais de participation sont fixés à 40 dinars par joueur, payables uniquement via le compte IJIN du joueur et par Carte Bancaire Nationale ou Carte e-Dinar (La Poste).
- Tout joueur accepté initialement dans un tournoi et ne respectant pas le dernier délai de paiement sera automatiquement retiré du tableau.
- La Fédération Tunisienne de Tennis reversera aux clubs organisateurs le montant global des inscriptions, après déduction de 5 dinars par joueur et par catégorie.